



## DÉCLARATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT « FAIRE RECULER LE PALUDISME » YAOUNDÉ, CAMEROUN 21 NOVEMBRE 2005

### RBM Board Members

November 2005

### Chairperson

Nigeria

### Constituencies

#### Malaria Endemic Countries

Benin  
Democratic Republic of Congo  
India  
Sudan  
Tanzania  
Venezuela  
Western Pacific (pending nomination)

#### OECD Donor Countries

Italy  
United Kingdom  
United States of America

#### Multilateral Development Partners

UNICEF  
UNDP  
WHO  
The World Bank

#### Research & Academia

Multilateral Initiative  
on Malaria

#### Nongovernmental Organizations

AMREF  
(alt. Zambia Malaria Foundation)

#### Private Sector

Bayer (alternate Novartis)  
ExxonMobil (alternate GSK)

#### Foundations

UN Foundation

### Ex-officio Members

Executive Director  
The Global Fund

Executive Secretary  
Roll Back Malaria Partnership

La situation du paludisme a rapidement évolué depuis 1998.

Il existe autour de ce sujet un contexte dynamique avec de plus en plus d'acteurs, et de moyens. Il existe également une plus grande visibilité et notoriété, plus de requêtes, ainsi que des demandes de comptes-rendus. Les orientations conceptuelles et institutionnelles des systèmes de santé au sens large, et des systèmes d'aide au développement, évoluent également rapidement.

Nous avons tous la responsabilité de lutter efficacement contre le paludisme, de sauver des millions de vies et ainsi de réduire la pauvreté que le paludisme engendre perpétuellement. Les pays sont fermement engagés à concentrer leurs actions autour de la lutte contre le paludisme. Pour atteindre cet objectif, nous remettons à jour nos stratégies et augmentons nos propres contributions et services. En même temps, nous avons besoin d'une assistance externe et additionnel afin d'accélérer la mise en œuvre des programmes de lutte. Tout cela nécessite un travail concerté avec un but unique. Aucun pays endémique ne peut y arriver seul. Aucun autre partenaire ne peut fournir seul toute l'assistance requise, qu'elle soit financière ou technique. Pour ces raisons, nous devons travailler ensemble dans un cadre d'engagement transparent et respectueux de chaque groupe d'intérêt. Cet engagement doit également produire les résultats escomptés.

Ces observations nous conduisent à identifier trois points majeurs:

- 1) Le contexte a changé depuis 1998, avec plus de volonté politique, de technologies nouvelles, et d'argent additionnel disponible pour accroître la lutte contre le paludisme. Le défi aujourd'hui est d'appliquer systématiquement le consensus mondial afin d'accélérer la mise en oeuvre au niveau national.
- 2) Il est indispensable d'avoir à la fois une structure de gouvernance et de fournir des efforts techniques, solides et compétents afin de répondre à ces besoins dans un contexte évolutif.
- 3) Par conséquent, il faut une OMS forte et efficace, ainsi qu'un Secrétariat FRP fort et efficace. Ni l'un ni l'autre n'est un substitut pour l'autre.

### Concernant le département RBM à l'OMS

Le monde a besoin que l'OMS joue un rôle central dans la lutte contre le paludisme. De facto, ceci nécessite une place reconnue de leadership dans le développement de « standards » techniques, de politiques et de recommandations basées sur des expériences. Les partenaires travailleront ensemble afin de traduire ces éléments dans des programmes à large échelle au niveau national.

### Concernant le Secrétariat du Partenariat RBM(FRP)

Le Secrétariat appartient à tous les partenaires et est domicilié à l’OMS. Le Secrétariat n’est pas une agence technique et n’est pas non plus une agence exécutive pour la mise en œuvre d’opération. Son domaine et cadre de travail, ainsi que son aire d’engagement doivent être clairement définis et le Secrétariat se doit de rester dans ces zones délimitées.

Le Secrétariat a un rôle central à jouer en facilitant la coopération entre tous les partenaires d’une façon équilibrée, transparente et efficace. Ce rôle est décisif pour le plaidoyer, la mobilisation des ressources, le partage de l’information, la facilitation des consultations entre les pays et les nombreux partenaires multiples.

Nous avons tous l’obligation de saisir les opportunités. Les pays sont les mandataires de l’OMS, qui existe afin de servir les populations qui sont représentés par les partenaires. Nous exhortons l’OMS à saisir cette occasion pour se concentrer sur les besoins de ceux souffrant du paludisme. Nous nous engageons également à ce que le Secrétariat demeure dans un cadre spécifique de travail ; il ne doit pas devenir un pourvoyeur d’appuis techniques, et il ne doit pas évoluer vers une agence de mise en œuvre programmatique.

### Résolutions

Nous, en tant que Conseil d’Administration du Partenariat FRP représentant sept groupes d’intérêts différents(les pays endémiques, les ONGs, les académies, les agences multilatérales, les donateurs de l’OCDE, le secteur privé, et les fondations), sommes arrivés aux conclusions suivantes :

*a.) Le Partenariat FRP a réussi à mettre en place les bases pour une lutte accélérée contre le paludisme. Aujourd’hui, il est plus que jamais utile de relever le défi qui consiste à avoir un impact mesurable dans les délais donnés au niveau du pays.*

*Il a :*

- mis en évidence l’importance de la maladie et son impact sur le développement
- conduit à une augmentation significative de ressources (avec plus de promesses)
- obtenu un consensus sur des thèmes mondiaux relatifs à la lutte contre le paludisme
- établi un plan stratégique mondial fournissant le cadre opérationnel pour une action nationale accélérée
- abordé et commencé à résoudre les zones de turbulence perturbant le bon fonctionnement de la chaîne d’approvisionnement en médicaments et matériaux destinés à combattre le paludisme.

*b.) Le Secrétariat du FRP a apporté une importante contribution au travers de :*

- un plaidoyer ciblant les politiques mondiales
- la création d’un cadre neutre, rendant la collaboration entre partenaires plus efficace. Cela inclus un consensus parmi les pays endémiques, les agences multilatérales, les donateurs, le secteur privé, les fondations, et les ONGs sur les thèmes de politique mondiale en commun ou autour des questions d’approvisionnement en médicaments et matériaux destinés à combattre le paludisme.

Le Conseil d'Administration du Partenariat FRP affirme que les contributions ci-dessus sont celles que le Secrétariat devrait fournir.

*c.) L'OMS a besoin de fournir une vision et un leadership extraordinaire pour la phase suivante de la lutte contre le paludisme*

Comme membre principal et central du Partenariat FRP, l'OMS est invité à fournir une action et un leadership extraordinaires dans la lutte contre le paludisme. Le Comité d'Administration s'attend à ce que l'OMS, en tant que principale agence mondiale de la santé, mène l'effort pour une mise en œuvre accélérée au niveau des pays et qu'elle mette à disposition un leadership au plus haut niveau de son organisation. Le Partenariat doit apporter un appui dynamique, flexible, et coopératif aux initiatives d'accélération de lutte contre le paludisme. L'OMS est clairement le seul domicile possible pour le Secrétariat FRP et toutes autres options sont considérées comme non recevables. Toutefois, le Secrétariat FRP a besoin d'être domicilié de façon optimale au sein de la structure de l'OMS, afin de lui permettre de remplir son mandat. Les membres du Conseil d'Administration ne soutiennent pas son absorption dans le département ayant trait au paludisme de l'OMS. Cela risque d'endiguer les succès antérieurs récoltés dans la création d'un partenariat inclusive.

En ce qui concerne le développement et la mise en œuvre de son plan de travail, le Secrétariat rend compte au Conseil d'Administration du Partenariat et au niveau des procédures administratifs, à l'agence hôte, l'OMS.

Le Conseil d'Administration requière que l'OMS trouve un modèle praticable, permettant au Secrétariat d'opérer avec l'autorité et l'indépendance nécessaires à la mise en œuvre de ses fonctions-clés en appui aux activités du Partenariat FRP, ceci incluant l'OMS comme membre à part entière de ce Partenariat. Il n'existe pas de modèle unique pour domicilier de tels partenariats, et certains (HMN, MNCH) sont actuellement hébergés à l'OMS avec différentes structures.

Le Conseil d'Administration du Partenariat FRP souhaite voir un Secrétariat domicilié à l'OMS, et travaillant efficacement avec elle. Réussir ce travail est essentiel pour la crédibilité future du Partenariat FRP et de l'OMS.

*d.) Le Secrétariat du Partenariat FRP : Fonctions principales*

1.) Plaidoyer mondial et communications:

- Fournir un leadership pour un plaidoyer mondial pour la mobilisation de ressources concernant l'engagement de partenaires et de la nécessité de rendre compte
- Gestion du sigle FRP et appropriation

2.) Rassembler et disséminer de l'information relative aux progrès du Partenariat

- Comptes-rendus réguliers sur la mise en oeuvre du Plan Stratégique Global
- Promouvoir le partage des expériences des bonnes pratiques à travers le Partenariat

3.) Coordination

- Faciliter le développement du plan de travail du Partenariat, y compris les responsabilités de chaque partenaire et le mécanisme de comptes-rendus.

- Inviter périodiquement les groupes d'intérêts à des réunions de partenaires permettant l'harmonisation des actions, la coordination des stratégies et le débat de questions-clés.
  - Faciliter une communication active entre les partenaires
- 4.) Soutien aux réseaux sous-régionaux du Partenariat (SRNs) afin de mobiliser l'appui politique et les ressources financiers
- Eclaircir les termes de références, les liens et relations entre les SNRs et les équipes inter pays (ICTs) de l'OMS
- 5.) Information en appui à la gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Coordonner et disséminer de l'information concernant la chaîne d'approvisionnement complète ; des prévisions à l'utilisation effective.
  - Identifier les forces et faiblesses, les lacunes des responsabilités et des comptes-rendus, et développer un plan d'amélioration du système actuel.
- 6.) Appuis au niveau national
- Promouvoir des missions conjointes de partenaires (tel que la REAPING)
  - Jouer un rôle majeur en appuis aux pays pour que ses partenaires adhèrent à l'approche des Three Ones
  - Sur demande, engager un plaidoyer en faveur des responsables de programmes de lutte contre le paludisme.
  - Faciliter le partage des informations des besoins et appuyer l'identification de partenaires pouvant répondre aux besoins de pays relatifs à l'accomplissement des objectifs FRP, si possible à travers les RSRs (l'appui technique n'est pas du ressort du mandat du Secrétariat).
- 7.) Appuis au Comité d'Administration, et ses autres organes y compris les groupes de travail et les sous-comités

**Président du Conseil d'Administration:**

**Membres représentatifs**

**Les Pays Endémiques du Paludisme**

Bénin

---

Prof. Eyitayo Lambo

Nigeria

---

Prof. Dorothée Kinde-Gazard

Soudan

---

Dr Edugie Abebe

**Les donateurs OCDE**

---

Dr Abdala Sidamed Osman

Royaume-Uni

---

Mr Stewart Tyson

Etats-Unis d'Amérique

---

Mr Paul Ehmer

## **Les Agences Multilatérales au Développement**

UNICEF

---

Mr Alan Court

PNUD

---

Ms Sandii Lwin

OMS

---

Dr Arata Kochi

La Banque Mondiale

---

Dr Olusoji Adeyi

## **Les Centres de Recherches et les Académies**

Initiative Multilatérale sur le Paludisme  
Institut Karolinska

---

Prof. Anders Bjorkman

## **Les Organisations non gouvernementales**

AMREF

---

Mr Chris White

## **Le Secteur Privé**

Bayer

---

Dr Gerhard Hesse

Novartis

---

Mr Hans Rietveld

ExxonMobil

---

Dr Steven Phillips

## **Fondations**

UN Foundation

---

Mr Kevin Starace